

Affaires courantes

4) Le délai minimal d'intervention que l'on exige des services d'ambulance, de pompiers et de police pour se rendre sur les lieux d'un incident serait dépassé, étant donné que l'établissement n'est pas suffisamment près de ces services.

5) L'emplacement de Maple Grove n'est pas situé à quinze minutes de marche des services de transport en commun.

6) D'autres emplacements auraient été envisagés seulement si le solliciteur général avait décidé de reprendre le processus de sélection des emplacements, ce qui n'est pas le cas.

Le 6 juin 1994, le solliciteur général a publié un communiqué de presse pour annoncer la décision d'aller de l'avant avec la construction de l'établissement à l'emplacement déjà acheté sur le boulevard Homer Watson ainsi que pour expliquer les raisons justifiant la décision de ne pas reprendre le processus de sélection des emplacements. Cette décision a été prise à la suite d'une analyse approfondie de tous les aspects du projet de Kitchener et a permis de confirmer que l'emplacement du boulevard Homer Watson était le plus adéquat des 21 qui ont été proposés à l'origine par la Ville de Kitchener. L'analyse ne portait pas sur les emplacements ne faisant pas partie de la liste initiale.

d) Le Centre régional d'Oxford ne possède pas les caractéristiques architecturales correspondant aux principes énoncés par le Groupe de travail sur les femmes purgeant une peine fédérale, c'est-à-dire de petites maisons où règne une ambiance chaleureuse permettant aux détenues de vivre en petits groupes de façon autonome, des bâtiments profitant de la lumière naturelle et bénéficiant d'une bonne ventilation, dont la taille est suffisante pour favoriser l'interaction, et des mesures de sécurité discrètes pour refléter le faible niveau de risque que présentent la plupart de ces détenues. Pour les raisons énoncées, cet emplacement n'a pas été retenu.

e) Pour aménager l'établissement dans un autre emplacement, il en coûterait environ 5,2 millions de dollars, répartis de la façon suivante: 2,8 millions pour l'acquisition d'un nouveau terrain viabilisé, la tenue des études environnementales et la modification des dessins d'architecture en fonction du nouvel emplacement. Les 2,4 millions de dollars qui restent représentent les coûts de fonctionnement de la Prison des femmes à Kingston, en Ontario, pendant une autre année, étant donné que la construction des autres installations fédérales pour femmes ne devrait être terminée qu'à la fin de l'automne 1995.

Question n° 88—Mme Brown (Calgary Sud-Est):

Pour les années 1992 et 1993, combien de voitures la SRC a-t-elle louées, pour qui, quels étaient la marque, le modèle, l'année et les coûts détaillés de chacune d'elles?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): En 1992 et 1993, le nombre total de contrats de location de voitures de la SRC, y compris les contrats débutant ou prenant fin au cours de ces deux années, était de 78 et 64 respectivement.

Toutes les voitures louées sont des véhicules à usage fédéral qui servent aux affaires de la Société, à l'exception des voitures sous-mentionnées qui sont affectées à des cadres particuliers

mais étaient louées sous le nom de la SRC: 1. Buick Lesabre 1989. Location: 560 \$ par mois. Date d'expiration du contrat de location: 23 avril 1992; 2. Buick Lesabre 1988. Location: 450 \$ par mois. Date d'expiration du contrat de location: 30 juin 1992; 3. Buick Lesabre 1993. Location: 529 \$ par mois. Date d'expiration du contrat de location: 4 mai 1996.

Question n° 108—M. Forseth:

Combien a-t-on dépensé en 1992-1993 pour les avocats du privé engagés spécialement pour s'occuper de poursuites fédérales au lieu des avocats-conseils de la Couronne de la province?

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada): Le ministère de la Justice n'engage pas d'avocats du secteur privé, ni en permanence ni à l'occasion, pour remplacer les procureurs de la Couronne des provinces. Les mandataires du procureur général fournissent des services juridiques qui ne peuvent être assurés par les avocats du ministère de la Justice pour des raisons d'ordre géographique ou à cause des impératifs du travail.

Lorsqu'il a fallu retenir les services de procureurs de la Couronne de façon permanente ou spéciale pour s'occuper de poursuites, il s'agissait de poursuites intentées aux termes de lois fédérales comme la Loi sur les stupéfiants, la Loi sur les aliments et drogues, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la concurrence et la Loi sur les pêches. En 1992-1993, le gouvernement fédéral a versé aux procureurs de la Couronne 21,3 millions de dollars pour tenter des poursuites criminelles, ainsi que 18,7 millions de dollars pour s'acquitter d'autres tâches, soit 40 millions de dollars en tout.

En raison de ces coûts très appréciables, le ministère de la Justice a commencé à examiner différents modes de prestation de services en matière de poursuites criminelles. L'un d'eux consiste en des projets pilotes visant à remplacer par des avocats du ministère, lorsque la conjoncture économique le permet, les procureurs de la Couronne qui intentent des poursuites aux termes de la Loi sur les stupéfiants et de la Loi sur les aliments et drogues. Le premier projet du genre est en voie de réalisation à Toronto et on étudie la possibilité d'en lancer un dans deux autres villes. S'inscrivant dans l'engagement du ministère envers la prestation rentable de services gouvernementaux au public, ces projets pilotes devraient permettre de réaliser des économies allant de 15 à 20 p. 100.

[Traduction]

* * *

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions n°s 99, 103 et 114 marquées d'un astérisque?

[Texte]

***Question n° 99—M. Godin:**

Quels furent les résultats découlant des 3 404 136 \$ déployés de 1989 à 1994 dans la réserve de Kahnawake, dans le cadre du Programme national de lutte contre l'abus de drogues et d'alcool chez les autochtones?